

Libération du montant de la garantie locative du compte d'épargne Triodos pour personnes privées

Demande de restitution du montant de la garantie locative bloqué sur le compte d'épargne Triodos suivant

Veuillez remplir ce document en lettres majuscules.

B	E			5	2	3	0	4								
---	---	--	--	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--

au nom de :

..... entent d'accord sur le transfert du montant, soit un versement du montant total (capital + intérêts) sur le compte du locataire, soit une répartition partielle sur le compte du locataire et le compte du propriétaire.

1. Le montant de EUR vers le compte du locataire

IBAN:

au nom de :

2. Le montant de EUR vers le compte du propriétaire

IBAN:

au nom de :

Certifié authentique et fait à,

le en 1 exemplaire.

Signature du titulaire/locataire 1

Nom :

Prénom :

Signature du titulaire/locataire 2

Nom :

Prénom :

Signature du propriétaire

Nom :

Prénom :

Pour la Banque Triodos

.....

.....

Veuillez renvoyer ce formulaire dûment signé,

- soit par message sécurisé via Internet Banking ou par e-mail à transactions@triodos.be,

- soit par la poste à destination de la Banque Triodos, Transactions, Boulevard Baudouin 31/5, 1000 Bruxelles.

Réserve

Cette garantie ne peut être libérée qu'après l'autorisation écrite des deux parties [propriétaire et locataire(s)] ou sur présentation d'une décision judiciaire définitive qui ordonne explicitement la libération de la garantie locative.

Tous les coûts et les dépenses concernant le compte précité, y compris les frais judiciaires, honoraires et autres frais imputés à la Banque Triodos en cas de litige, sont à charge du (des) locataire(s)/titulaire(s) du compte. Une décision judiciaire est définitive lorsqu'elle n'est plus susceptible d'appel ou d'opposition.

Nouvelle adresse officielle ?

N'oubliez pas de nous communiquer votre changement d'adresse en tant que locataire/titulaire du compte.

Dès que vous disposez d'une preuve de cette nouvelle adresse, remplissez le formulaire ci-joint et renvoyez-le dûment signé par la poste ou scanné via info@triodos.be.

Confirmation de votre adresse officielle (personnes privées)

Votre adresse a changé ?

Veillez compléter ce document dès que vous disposez d'une preuve de cette nouvelle adresse en y ajoutant également vos données personnelles pour que nous puissions actualiser votre dossier client.

Vous pouvez nous renvoyer ce formulaire scanné via info@triodos.be ou dans une enveloppe fermée à l'adresse suivante :

Banque Triodos, Transactions, Boulevard Baudouin 31/5, 1000 Bruxelles.

Important :

Pour être valable, cette demande de changement d'adresse doit être **signée par tous les titulaires** du compte.

Veillez y joindre **une preuve de domicile récente** de toutes les personnes mentionnées. Cette preuve doit être une copie des données figurant sur la puce électronique de la eID.

Nouvelle adresse officielle

Rue et n°/bte :

Code postal et localité :

À partir du :

Nouveau numéro de téléphone :

Cette demande de changement d'adresse s'applique aux comptes suivants :

BE __ 5230 ____	BE __ 5230 ____
BE __ 5230 ____	BE __ 5230 ____
BE __ 5230 ____	BE __ 5230 ____
BE __ 5230 ____	BE __ 5230 ____

<p>Signature(s) : tous les titulaires du compte doivent signer.</p> <p>Nom et prénom :</p> <p>.....</p> <p>GSM :</p> <p>E-mail :</p>	<p>Signature</p> <p>Pour accord</p> <p>Lu et approuvé</p>
<p>Nom et prénom :</p> <p>.....</p> <p>GSM :</p> <p>E-mail :</p>	<p>Signature</p> <p>Pour accord</p> <p>Lu et approuvé</p>

Transactions – Changement d'adresse personnes privées garantie locative